

## Drogue

**22.000 personnes condamnées chaque année**

Salah C.

La cinquième réunion du Réseau méditerranéen de coopération dans le domaine de la lutte contre la drogue «MedNET», dont les travaux ont eu lieu, hier à Alger, et dont certains ont été tenus à huis clos, a abouti à l'adoption d'un projet de programme de travail des membres du réseau pour l'année 2009, à savoir: l'Algérie, le Liban, le Maroc, la Tunisie, l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal.

Au menu de cette rencontre, en plus des discussions et l'évaluation autour du rapport d'activités des membres du réseau, durant l'année en cours, et la date et le lieu de la prochaine réunion du réseau, plusieurs participants ont abordé des questions relatives au développement de la coopération dans le Bassin méditerranéen et l'extension du «MedNET», créé en 2006, à d'autres pays avec le rappel de sa mission essentielle, à savoir: la promotion de la coopération, l'échange et le transfert réciproque des connaissances dans ce domaine entre pays d'Afrique du Nord et pays européens, ainsi qu'au sein même des pays d'Afrique du Nord.

Dans son intervention, Abdelmalek Sayeh, directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), a indiqué que «l'Algérie souhaite que le «MedNET» soit soutenu et étendu à tous les pays de l'espace méditerranéen avec ses des deux rives et plus que cela». M. Sayeh a souligné «la nécessité de planifier les opérations à venir dans un cadre de concertation et que le dialogue et la transparence représentent une méthode de travail pour consolider nos relations et soutenir le réseau, dans le cadre d'un partenariat de compréhension et d'amitié, pour un intérêt commun». Le même responsable a indiqué, à la presse, que «22.000 personnes sont condamnées, chaque année, pour des affaires liées à la drogue». M. Sayeh a expliqué que parmi ces personnes, il est à relever 17.000 toxicomanes et 5.000 dealers recensés en 2007». Et de préciser que «10% environ des toxicomanes sont âgés entre 10 et 15 ans et 80% entre 16 et 35 ans. Abordant le volet des mécanismes de prise en charge et de traitement des toxicomanes, M. Sayeh a souligné qu'une «enveloppe de 3 milliards de DA a été déga-

gée pour réaliser des centres à cet effet, précisant qu'ils seront achevés durant l'année 2009».

Enfin, et en matière d'encadrement, le même responsable a affirmé que sa structure s'est chargée de la formation de 158 médecins, psychologues et psychiatres pour encadrer et traiter les personnes en difficulté dans ces centres.

De son côté, la responsable du programme du Groupe Pompidou de coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite des stupéfiants, Florence Mabileau-Whomsley, a salué les «efforts déployés par l'ONLDT pour collaborer à la mise en oeuvre du plan d'action national de prise en charge de la toxicomanie du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en organisant avec le «Med-NET» quatre séminaires de formation qui ont permis de former 150 experts, médecins et agents spécialisés dans le suivi des toxicomanes». Mme Mabileau-Whomsley a soutenu qu'«après le succès de l'année de lancement du Réseau «Med-NET», 2008 a été une année marquée par des actions très concrètes de formation qui répondent aux objectifs du réseau».